

Isère

Naturalisation : quand la Société de la Légion d'honneur forme les étrangers

Pour aider les personnes effectuant leur demande de naturalisation, les membres de la Société de la légion d'honneur d'Isère vont proposer des séances visant à préparer l'entretien final, étape ultime de la validation du dossier.

« **Q**ue nos membres ne restent pas dans l'entre-soi, des cérémonies et des commémorations. » Apporter quelque chose aux autres, tel est l'objectif du programme Honneur en action ou HEA, piloté par le comité viennois de la Société des membres de la Légion d'honneur et Stéphane Sadak, son président. La mission qu'ils se sont fixée : « Aider à préparer l'entretien d'évaluation des personnes ayant fait une demande de naturalisation, explique l'ancien sapeur-pompier. Pour la validation d'un dossier, il y a certains acquis et connaissances qu'il faut maîtriser. »

Un programme en trois séances

Déjà mis en place dans d'autres départements, le pro-



Stéphane Sadak est président de la section viennoise de la Société des membres de la Légion d'honneur. Avec d'autres bénévoles, il souhaite aider les personnes en les assistant dans leur processus de naturalisation. Photo Le DL/A. Mullet Mamczak

gramme devrait se déployer au mois de janvier en Isère, en partenariat avec la préfecture et l'UIAD (Université interâges du Dauphiné). « Les premières sessions auront lieu à Grenoble, précise Stéphane Sadak, avec, à terme, l'idée d'en organiser dans la région

viennoise. Comme le bassin grenoblois concentre une forte population, nous avons trouvé ça plus simple dans un premier temps, plutôt que d'imposer aux gens un déplacement. »

Chaque session sera composée de trois séances de quatre

heures. « Elles s'effectueront en présentiel, avec des groupes d'une trentaine de personnes. Nous voulons rester en petit groupe, pour pouvoir nous adapter au cas par cas, en fonction des connaissances de chacun des participants. »

Un panorama des particularités du pays

Au programme des séances, deux interventions de deux heures, animés par des bénévoles de la Société des membres de la Légion d'honneur. Au total, 12 heures de formation, réparties sur trois semaines, le samedi après-midi. « Les sujets que nous allons aborder sont très vastes, détaille Stéphane Sadak. Il y a entre autres les grandes périodes historiques du pays, les textes fondateurs de la République, les dates et événements marquants... Tout est inspiré du Livret du citoyen édité par le ministère de l'Intérieur. »

En fin de parcours, un temps sera prévu pour la révision et pour affiner certains points et besoins spécifiques, à la demande des participants. « Si entre-temps de l'actualité vient se rajouter, il faut qu'ils y soient préparés. » Les candidats pourront s'inscrire aux sessions directement en effectuant leur demande de naturalisation, sur le site Internet dédié.

● Auréliane Mullet Mamczak
Infos : <https://vienne.smlh.fr>